



Conflit avec la mairie de ma ville

Par **Morinaki**, le **18/01/2012** à **19:35**

Bonjour,

Je suis actuellement en conflit avec le service petite enfance de la mairie de ma commune de résidence et ce, pour la raison suivante:

Ma commune n'ayant pas une infrastructure suffisante un système de crèche familiale a été mis en place et mon fils aîné en bénéficie depuis maintenant 2 ans. Lorsque nous avons appris que nous en attendions un second, nous avons fait les démarches afin qu'il puisse intégrer lui aussi la crèche. Cependant, étant né fin juillet, il était trop jeune pour être accepté à la rentrée de septembre. Ma femme a donc fait une demande de prolongement de congé maternité à son employeur car sa convention collective le lui permet, et a soldé les congés qui lui restait afin de gagné du temps pour l'obtention d'une place.

En décembre, le service de la mairie nous annonce qu'il n'y a plus de place et nous invite à prendre une assistante maternelle/nourrice privé. Or nos revenus ne nous le permettent pas. Ma femme à donc fait une demande à son employeur afin de prendre un congé parental jusqu'en septembre 2012 car mon fils aîné rentrera en maternel et notre second pourra en théorie intégrer la crèche.

Aujourd'hui, le service petite enfance ayant prit connaissance du changement prochain de situation de ma femme, il nous annonce que mon fils aîné perd automatiquement sa place en crèche du fait que ma femme sera disponible. De plus, on nous a annoncé que la place de mon second ne pourra non plus être assuré à la rentrée prochaine.

Le problème à ce jour est que ma femme ne touchera aucun revenu durant son congé parental, et que mon seul salaire ne suffira pas à payé notre loyer ainsi que les dépenses courantes. A cela, je précise que je suis intérimaire et que mon contrat se termine fin juin

sans possibilité de prolongement et dans une conjoncture ne permettant pas d'espérer une embauche.

Je souhaite donc savoir quels sont les recours que je puisse utiliser afin d'éviter à mon foyer de se retrouver dans une situation sans issue.

Je vous remercie par avance pour le temps que vous consacrerez à mon problème.

Cordialement,

Frédéric